



SKOL~UHEL AR VRO

**INSTITUT CULTUREL
DE BRETAGNE**

Quel avenir pour la Maison de la Bretagne à Poznañ ?

Trois décennies de solidarité

Peuplée d'environ 600 000 habitants, Poznañ est la cinquième plus grande ville de Pologne. Elle est le chef-lieu d'une des 16 régions de la Pologne aujourd'hui : la Wielkopolska, cœur historique de la Pologne.

Ces trente dernières années, la ville de Poznañ a pu confirmer l'importance de sa situation.

Au moment où, suite à la popularité croissante du syndicat Solidarnosc, le général Jaruzelski décrétait l'état d'urgence (1981), la Bretagne se mobilisait en sa faveur. A l'initiative de François-Régis Hutin, PDG du journal Ouest-France, en étroite collaboration avec la Ville de Rennes et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, des convois de camions d'aide humanitaire allaient faire l'aller-retour entre Rennes et Poznañ.

Après bien des vicissitudes, mais moins de quinze ans plus tard, le 1er mai 2004, la Pologne devenait membre de l'Union européenne.

Dans l'intervalle, des liens s'étaient tissés :

- Député et président du Conseil général des Côtes-d'Armor, Charles Josselin devait engager de bonne heure une étroite coopération entre ce département et la ville d'Olsztyn, chef-lieu de la voïvodie de Varmie-Mazurie, dans le nord-est de la Pologne.
- Dès 1989, à l'initiative du président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Pierre Méhaigner, des accords de coopération étaient passés également entre l'Ille-et-Vilaine et la voïvodie de Poznañ.
- En 1990, les villes de Rennes et de Poznañ annonçaient leur intention de se jumeler et un jumelage était aussi mis en chantier entre les chambres de commerce et d'industrie de Rennes, Saint-Malo et Poznañ.
- En 1991, un jumelage était mis en route entre l'Université de Rennes II - Haute Bretagne et l'Université Adam Mickiewicz de Poznañ.
- En 1992, un contrat de coopération était signé entre les Chambres des métiers de Poznañ et d'Ille-et-Vilaine. De nombreuses autres communes de Bretagne allaient à leur tour se jumeler avec des communes polonaises ...
- Issue de l'aide humanitaire du début des années quatre-vingt, confirmée par le jumelage entre les deux villes de Poznañ et de Rennes et par un accord de coopération entre le département d'Ille-et-Vilaine et la voïvodie de Poznañ, la collaboration entre les régions de Bretagne et Wielkopolska s'est développée dans plusieurs domaines.
- En mai 1993, la création d'une Maison de la Bretagne à Poznañ allait donner à cette amitié une présence visible permanente. Installée dans une belle maison du 15^e siècle sur la place du Vieux Marché, devant le magnifique hôtel de ville de Poznañ, elle occupe un emplacement exceptionnel.

La Maison de la Bretagne de Poznañ : un creuset d'initiatives

Depuis son inauguration, la Maison de la Bretagne de Poznañ est un lieu qui contribue activement à une meilleure connaissance de la Bretagne mais participe à la promotion de la langue et de la culture françaises ainsi qu'aux échanges franco-polonais. La Maison de la Bretagne abrite en effet ... la Maison de la France.

Elle offre aux habitants de Poznañ une bibliothèque de 8 000 livres (dont un bon nombre sur la Bretagne, son histoire, son patrimoine, son économie, sa vie culturelle et artistique...), recevant 18 titres de la presse

Institut Culturel de Bretagne – Skol-Uhel ar Vro

6 rue Porte Poterne – 6 straed an Nor Bostern - 56000 Vannes - Gwened

Tél. : 02 97 68 31 10 – Fax : 02 97 68 31 18 – icb.suav-sections@wanadoo.fr

www.institutcultureldebretagne.org



SKOL~UHEL AR VRO

**INSTITUT CULTUREL
DE BRETAGNE**

française, 2 titres de la presse polonaise et disposant aussi de 500 films. Quelque 500 personnes la fréquentent régulièrement (8952 personnes depuis le début, personnes de professions et d'âges variés, dont beaucoup de jeunes).

Quelque 100 personnes y suivent régulièrement des cours de français. La Maison de la Bretagne de Poznañ est le seul centre dans la région dans lequel on peut passer des examens DALF C1 et C2 et vérifier son niveau de français (TEP). La Maison de la Bretagne s'est en outre portée candidate à des fonds européens pour pouvoir proposer des cours gratuits aux femmes de 45 ans et plus travaillant dans le domaine de la culture.

La Maison de la Bretagne propose chaque année des conférences sur la culture française. Elle organise aussi cinq à six expositions par an (plus de 80 expositions depuis 16 ans) dont au moins 2 concernent la Bretagne (environ 32 depuis le début), parmi lesquelles des expositions de peintres comme Marie Madeleine Flambard et Maryvonne Le Gurun, de photographes comme Roger Moizan, Claude Le Gall, Félix Le Garrec, Francis Goeller et d'autres. En novembre prochain, les aquarellistes de l'Association des aquarellistes de Bretagne viendront exposer à la Maison de la Bretagne.

Des concerts ont permis de produire différents artistes : Didier Squiban venu deux fois, Jacques Pellen également deux fois, Erik Marchand, Nolwenn Korbel, Myrdhin trois fois, Jacky Molard, Jean Baron, Christian Anneix, le groupe Startijenn, Anne Auffret, Yann Fanch Kemener et d'autres encore. La Maison de la Bretagne propose aussi des ateliers de danse bretonne depuis 11 ans (au rythme de huit rencontres par an) ; elle participe au Cyber Fest-Noz organisé au niveau mondial par l'association An Tour-Tan, de Quimper, et consistant à connecter par internet des festoù-noz organisés au même moment en de nombreux points du globe, dont celui de Poznañ.

La Maison de la Bretagne organise aussi des ateliers de théâtre pour lycéens et collégiens ; entre autres spectacles, on y a monté « *Qui voit Ouessant voit son sang* » et sa traduction polonaise (publiée dans le recueil de légendes bretonnes édité par la Maison de la Bretagne) ; le groupe théâtral a participé au Festival de théâtre lycéen francophone à Koszalin remportant une fois le Premier prix, une autre le troisième et une fois le prix de la mise en scène au Festival de Brno (République Tchèque).

La Maison de la Bretagne est également connue pour son activité d'édition : elle a ainsi fait paraître deux guides de Bretagne en polonais : *Bretania* et *Kolory Bretanii*, des volumes de légendes bretonnes, de contes, de Noëls bretons, en polonais, une publication sur saint-Yves, patron des hommes de loi ; elle a réalisé une réédition de 13 chants du Barzaz-Breiz (Piésni Bretonskie avec un CD) d'ailleurs édités dès 1842 à Poznañ. Ewa Waliszewska a ainsi été distinguée de l'Ordre de l'hermine en 2005 (avec Jean Ollivro, Jean Kerhervé, Pierre Le Padellec). La maison de la Bretagne édite aussi une fois par an *Gazeta Bretonска* (en tout 13 numéros parus).

A l'Université de Poznañ, il existe aujourd'hui au département de langue anglaise, une spécialisation en langues celtes : M. Diarmuid Johnson a animé un week-end de langue bretonne auquel ont participé 30 personnes, à la Maison de la Bretagne. Il y a eu aussi des ateliers de traduction d'autres chants du Barzaz-Breiz en polonais (avec trois étudiantes en philologie romane ; 11 chants ont ainsi déjà été traduits).

La Maison de la Bretagne joue aussi un rôle permanent d'information touristique : informations sur la Bretagne et sur Wielkopolska en ce qui concerne les hébergements, propositions culturelles, adresses utiles, itinéraires thématiques, etc. Elle fournit aussi des informations sur la vie étudiante en France : les bourses, les études, les adresses, etc.

Institut Culturel de Bretagne – Skol-Uhel ar Vro

6 rue Porte Poterne – 6 straed an Nor Bostern - 56000 Vannes - Gwened

Tél. : 02 97 68 31 10 – Fax : 02 97 68 31 18 – icb.suav-sections@wanadoo.fr

www.institutcultureldebretagne.org



SKOL~UHEL AR VRO

INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE

La Maison de la Bretagne accompagne les jumelages entre écoles : huit à neuf écoles poursuivent des échanges ; elle reçoit des élèves (aussi bien des Polonais que des Bretons). Des responsables de la Maison de la Bretagne se déplacent dans différentes écoles pour parler de la Bretagne, de son patrimoine, de son identité, de ses traditions etc., auprès des juristes pour présenter saint Yves, partout où la demande leur en est faite; elle organise aussi des événements sur la Bretagne, en collaboration avec les deux autres Maisons de la Bretagne de Pologne, etc.) ; en 2007 l'exposition présentant l'aide des Bretons aux Polonais pendant l'état d'urgence a été accompagnée de conférences à ce sujet et a circulé dans plusieurs écoles dans la région (actuellement elle est à Rennes, à l'Association Bretagne-Pologne).

Récemment, la Maison Internationale de Rennes a invité des représentants de la Maison de la Bretagne à participer au programme des Journées européennes (3 personnes de Poznañ y ont participé).

Pour en savoir plus : <http://www.dombretanii.org.pl/homefr.html>

MAIS Été 200 : la Maison de la Bretagne menacée de disparaître...

Du fait de la crise économique et financière mondiale, qui affecte fortement la Pologne (le taux de chômage y est de 12%), la Ville de Poznañ et la voïvodie de Grande Pologne sont contraintes à des mesures d'économie drastiques, dont la Maison de la Bretagne risque fort de faire les frais. Elle ne reçoit en effet plus aucun soutien financier du Conseil général d'Ille-et-Vilaine (qui lui a apporté pendant plusieurs années une subvention de fonctionnement de 100.000 F (15.000 €) par an, ni de la Ville de Rennes, ni du Conseil régional de Bretagne. Ce dernier peut en principe aider des projets à hauteur de 30%, mais, comme les 70% ne peuvent être apportés du côté polonais, cette disposition se révèle inopérante.

Il serait pourtant catastrophique que la Maison de la Bretagne à Poznañ disparaisse dans une certaine indifférence alors qu'elle est le fruit d'une magnifique histoire de solidarité entre la Bretagne et la Pologne et qu'elle devrait pouvoir jouer un rôle encore plus utile dans les années qui viennent.

Il semble paradoxal que son fonctionnement soit depuis quelques années à la seule charge des collectivités polonaises alors qu'elle est un formidable outil de promotion de la Bretagne. Il est clair également depuis longtemps qu'elle ne peut rester seulement une institution purement culturelle, mais doit aussi être mise au service de la promotion du tourisme en Bretagne et surtout devenir une vitrine économique et un outil au service des entreprises bretonnes.

L'intérêt pour la Bretagne semble évident : avec 38,5 millions d'habitants, la Pologne est le sixième État le plus peuplé de l'Union Européenne après l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne (avec 312 000 km², la Pologne est par ailleurs le sixième État le plus étendu de l'Union Européenne). Des entreprises françaises et notamment bretonnes s'y sont solidement installées. C'est un pays qui devrait connaître, une fois passée la crise mondiale actuelle, un développement économique très important.

Bénéficier d'un point d'appui permanent et d'un réseau privilégié de relations dans la cinquième ville de Pologne constitue un atout de poids pour l'avenir. Les collectivités bretonnes pourraient d'autant plus s'engager dans un véritable partenariat et assurer le financement d'une partie du fonctionnement de cet outil, que les sommes nécessaires restent d'un montant modeste. Cet outil pourrait sûrement être redynamisé et optimisé, mais les responsables bretons ne pourront avoir leur mot à dire dans son fonctionnement que s'ils se montrent attentifs à la situation critique actuelle à laquelle la Maison de la Bretagne devrait pouvoir survivre.

Institut Culturel de Bretagne – Skol-Uhel ar Vro

6 rue Porte Poterne – 6 straed an Nor Bostern - 56000 Vannes - Gwened

Tél. : 02 97 68 31 10 – Fax : 02 97 68 31 18 – icb.suav-sections@wanadoo.fr

www.institutcultureldebretagne.org